

Paris, le 22 janvier 2015

Communiqué de presse

## **Malakoff Médéric et La Mutuelle Générale signent un protocole de rapprochement en vue de créer le premier groupe français d'assurance de personnes**

À l'issue de la période de négociations exclusives entamée le 3 septembre 2014, les conseils d'administration de Malakoff Médéric et de La Mutuelle Générale, réunis les 21 et 22 janvier 2015, ont adopté le protocole de rapprochement qui leur permettra de créer le premier groupe non lucratif d'assurance de personnes.

Le nouveau groupe sera organisé sous la forme d'une SGAM (Société de Groupe d'Assurance Mutuelle), et s'appuiera sur deux pôles équilibrés, l'un mutualiste, l'autre paritaire. Sur la base des données 2013, ce groupe représenterait un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros et 4,5 milliards d'euros de fonds propres, et protégerait plus de 6 millions d'assurés.

C'est une étape essentielle dans la constitution de ce nouveau groupe. La mise en œuvre de ce projet de rapprochement sera ensuite soumise à l'avis des institutions représentatives du personnel, à l'accord des assemblées générales des deux groupes en juin 2015, et à celui des autorités compétentes.

Malakoff Médéric et La Mutuelle Générale entendent ainsi répondre aux besoins des branches professionnelles, de leurs entreprises et de leurs salariés en déployant, grâce à une distribution de proximité, une offre de produits et de services adaptée à la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés.

Ce nouvel ensemble mettra à disposition des entreprises, de leurs salariés, des retraités et des particuliers, les réponses innovantes rendues nécessaires par les mutations de l'environnement en santé et en prévoyance et les nouveaux besoins, notamment de services et d'accompagnement individualisé des personnes.

Partageant la même stratégie et rassemblés autour des mêmes valeurs et de la même vision des évolutions nécessaires de la protection sociale, les gouvernances politiques et les directions opérationnelles des deux groupes sont confiantes en leur capacité à réaliser les travaux nécessaires à la création de ce nouvel acteur majeur de la protection sociale.

## **Contacts presse :**

**Stéphane Dupont**

Tél. : 06 08 90 22 47  
[sdupont@malakoffmederic.com](mailto:sdupont@malakoffmederic.com)

**Kristell Le Nadan**

Tél. : 01 45 59 84 74  
[klenadan@lamutuellegenerale.fr](mailto:klenadan@lamutuellegenerale.fr)

## **À propos de Malakoff Médéric**

Malakoff Médéric est un acteur majeur de la protection sociale complémentaire, qui exerce deux métiers (chiffres au 31 décembre 2013) :

- l'assurance de personnes (santé, prévoyance, épargne retraite), avec 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires récurrent, 3,8 milliards d'euros de fonds propres et une marge de solvabilité égale à 5,2 fois l'exigence réglementaire.
- la gestion de la retraite complémentaire avec 10 milliards d'euros de cotisations encaissées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco.

Le groupe étant paritaire, mutualiste et à but non lucratif, sa gouvernance garantit la prise en compte et la défense des intérêts des entreprises et des salariés. Par ses actions sociales (retraite et assurance), Malakoff Médéric consacre 70,4 millions d'euros à l'accompagnement de 90 000 personnes en situation de fragilité sociale.

[www.malakoffmederic.com](http://www.malakoffmederic.com)

## **À propos de La Mutuelle Générale**

Acteur majeur de l'économie sociale, La Mutuelle Générale protège près de 1,4 million de personnes. Partenaire des groupes La Poste et Orange depuis près de 70 ans, elle intervient sur le marché des particuliers et des entreprises, en santé et en prévoyance. Son expérience dans la gestion des régimes obligatoire comme complémentaire, lui confère une expertise globale des métiers de l'assurance santé. Au-delà du simple remboursement des frais médicaux, elle privilégie en particulier l'accompagnement personnalisé de ses adhérents par des services innovants s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment dans le domaine de la prévention en santé.

Fidèle à ses valeurs mutualistes et n'ayant pas d'actionnaires à rémunérer, La Mutuelle Générale dispose de la liberté nécessaire pour construire une stratégie sur le long terme au seul bénéfice de ses adhérents. [www.lamutuellegenerale.fr](http://www.lamutuellegenerale.fr)